REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE

COMMUNE DE SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAISON

Mairie, 43370 SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAISON Tél : 04 71 03 10 78 ; fax : 04 71 03 17 29 ;

E mail: mairie.saint-christophe.sur.dol@wanadoo.fr

Réf : word/conseil municipal/2022/PV CM 2022-12-12

Procès verbal du Conseil Municipal du 12 décembre 2022

Le 12 décembre 2022 à 20 h 00, le Conseil Municipal de SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAISON s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Daniel BOYER, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes ARNETT Stéfanie, BIANCHI Catherine; M. BONNET Claude, BOYER Daniel, CHABANON Jacky, CHAURAND Auguste, GALLAND Alain, LYOTARD Bernard, PECHAYRE René, PERCHE Éric, ROCHE Gérard, ROUX Serge,

Absentes: ALLEGRE-ROUX Sandrine, pouvoir à ARNETT Stéfanie

CEYTE Myriam, pouvoir à LYOTARD Bernard, DEBARD Céline, pouvoir à BOYER Daniel,

Secrétaire de séance : ROUX Serge

Objet: Budget Commune: décisions modificatives n°3

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les propositions budgétaires présentées ci-dessus.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Opérations non affectées 27638 Autres immo financières	9 500.00	Opérations non affectées 1328 Subv d'Equipement	- 60 000.00
0026 Pôle santé 2132 Immeuble de rapport	- 9 500.00	0034 Halle 1328 Subv d'Equipement	60 000.00
Total	0.00	Total	0.00

<u>Objet</u>: Budget: autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements pour les opérations ci-dessous et ce jusqu'à l'adoption du budget 2023.

Opération	Crédits ouverts Budget 2022	¼ des crédits
0011 Acquisition de mobilier et matériel	61 529,97 €	15 382,50 €
0022 Bâtiments	12 948,94 €	3 237,24 €
0033 Voirie communale	464 460.43 €	116 115.11 €
0034 Halle	84 000.00 €	21 000.00 €
0036 Maison de la chasse	102 000.00 €	25 500.00€

Objet : Travaux éclairage public Les Grèzes : participation communale

le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les travaux d'éclairage public au village des Grèzes,
- de confier la réalisation des travaux au Syndicat Départemental d'Energies de Haute-Loire, auquel la commune est adhérente,
- de fixer la participation de la Commune au financement de ces travaux à 5 780.05 €,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2023,
- d'autoriser le Maire à mandater la dépense.

Objet: Travaux dissimulation BT Les Grèzes: participation communale

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les travaux de dissimulation du réseau basse tension au village des Grèzes,
- de confier la réalisation des travaux au Syndicat Départemental d'Energies de Haute-Loire, auquel la commune est adhérente,
- de fixer la participation de la Commune au financement de ces travaux à 12 887.97 €,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2023,
- d'autoriser le Maire à mandater la dépense.

Objet: Travaux dissimulation réseau Télécom: participation communale

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les travaux de dissimulation du réseau Télécom au village des Grèzes,
- de confier la réalisation des travaux au Syndicat Départemental d'Energies de Haute-Loire, auquel la commune est adhérente,
- de fixer la participation de la Commune au financement de ces travaux à 4 699.43 €,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2023,
- d'autoriser le Maire à mandater la dépense.

Objet : Ecole publique : demande de subvention pour projet d'école

Le Conseil Municipal:

- accepte le versement d'une subvention communale pour le projet d'école (voyage scolaire à La Bourboule du 16 au 20 janvier 2023),
- fixe à 4 436.00 € la subvention attribuée,
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2023,
- d'autoriser le Maire à mandater la dépense.

Objet: Convention de participation commune de SOLIGNAC - RASED

Le conseil municipal:

- accepte la prise en charge d'une partie des frais de fonctionnement,
- demande à ce qu'un état détaillé soit transmis à l'appui de la facturation,
- autorise le Maire à signer la convention afférente.

Objet: Modification du RIFSEEP

Le Conseil Municipal décide de fixer, à compter de ce jour, les montants maximum annuels susceptibles d'être attribués dans le cadre du RIFSEEP aux agents de la collectivité détenant le grade d'adjoint administratif territorial, et appartenant aux groupes de fonctions 1 Indemnité de Fonctions, Sujétions et d'Expertise (IFSE) : 10 600 € Complément Indemnitaire Annuel (CIA) : 1 000 €

Objet : Adoption du règlement intérieur

Les élus adoptent à l'unanimité le projet de règlement intérieur du personnel communal.

Objet: Recensement 2023: recrutement des agents recenseurs

Le Conseil Municipal désigne M^{mes} Corinne BUISSON et Pierrette ROUX, agents recenseurs pour le recensement de la population qui se déroulera sur la commune du 19 janvier au 18 février 2023.

Objet: Tableau de la voirie communale: modification

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, qu'à dater de ce jour, le réseau des voies communales comprend exclusivement les voies figurant au tableau de classement unique inclus au dossier de classement, année 2023 (36 908 m).

Objet : Demande de soutien financier à la commune du Bouchet Saint Nicolas

Les élus sont favorables à un soutien financier de la commune du Bouchet Saint Nicolas. La somme attribuée sera définie ultérieurement et sous certaines réserves.

Serge ROCHE,	Daniel BOYER,	
Secrétaire de séance.	Maire.	